



ASSOCIATION SPORTIVE : planning des entraînements

publié le 17/09/2017

Descriptif :

ASSOCIATION SPORTIVE : planning des entraînements

La rentrée est faite depuis 15 jours et déjà de très nombreux élèves s'inscrivent pour participer aux entraînements de l'association sportive de l'établissement ; vous trouverez ci joint le planning établi pour ce début d'année scolaire.

Informations importantes :

- ▶ la licence UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire) est obligatoire ; formulaire à demander aux professeurs d'EPS
- ▶ les rencontres contre les autres établissements débuteront en octobre ; elles auront toujours lieu le mercredi après-midi entre 13h et 16h30 pour les matchs à domicile et entre 13h et 17h30 pour les rencontres à l'extérieur du collège
- ▶ le mercredi midi les élèves doivent apporter leur repas car il n'y a pas de 1/2 pension ; ils seront sous la responsabilité d'un ASSEDU et mangeront au chaud au réfectoire.

Le calendrier des rencontres sera très prochainement mis en ligne sur ce site.

L'équipe EPS

Document joint



[association_sportive__planning_des_entrainements](#) (PDF de 7.3 ko)



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.